

Commune de Mont-de-l'Enclus

Service urbanisme
Place d'Amougies 2
7750 Mont-de-l'Enclus
069/76.82.63
info@montdelenclus.be

Mont-de-l'Enclus, le 30 avril 2024



Votre correspondante : DOGIMONT E. dogimont.e@montdelenclus.be

Affaire : Bien à Anseroeul – Route d'Amougies 34

Vos réf : /

Nos réf : RU 2024-45

Réponse à [redacted]ix, suite à sa demande de renseignements urbanistiques, effectuée en application aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du CoDT bis et R.IV. 105-1 de son arrêté d'exécution.

DESIGNATION DU BIEN : 7750 Mont de l'Enclus (Anseroeul) – Route d'Amougies 34

Selon les renseignements urbanistiques en notre possession le bien cadastré: section A n° 389C se situe en zone d'habitat à caractère rural selon le plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz AR. du 24/07/1981.

- SOL	OUI	NON
- Droit de préemption	OUI	NON
- Site d'activité économique désaffecté;	OUI	NON
- Arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité;	OUI	NON
- Monument ou site classé;	OUI	NON
- Plan d'expropriation;	OUI	NON
- Plan de remembrement;	OUI	NON
- Permis d'Urbanisme	OUI	NON
- Permis d'urbanisation	OUI	NON
- Natura 2000	OUI	NON
- Carte archéologique	OUI	NON
- Atlas du Karst	OUI	NON
- Carte BDES	Néant	

REMARQUES PARTICULIERES : Ces observations sont faites à titre de renseignement et ne contiennent donc aucune appréciation quant à un éventuel projet sur le bien concerné.

Le(s) bien(s) pourrai(en)t être grevé(s) d'emprise en sous-sol ou servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (swde, ores, otan,...).

La Directrice Générale

BAUSIER A.



Le Bourgmestre

BOURDEAUD'HUY J.P.



Commune de Mont-de-l'Enclus

Service urbanisme

Place d'Amougies 2
7750 Mont-de-l'Enclus
069/76.82.63
info@montdelenclus.be

Mont-de-l'Enclus, le 3 juin 2024



Votre correspondante : DOGIMONT E. dogimont.e@montdelenclus.be

Affaire : Biens à Anseroeul – Route d'Amougies 34

Vos réf : /

Nos réf : RU 2024-55

Réponse à [redacted] suite à sa demande de renseignements urbanistiques, effectuée en application aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du CoDT bis et R.IV. 105-1 de son arrêté d'exécution.

DESIGNATION DES BIENS : 7750 Mont de l'Enclus (Anseroeul) – Route d'Amougies 34

Selon les renseignements urbanistiques en notre possession les biens cadastrés:
section A n° 390 se situe en zone d'habitat à caractère rural, n°384 et 382B se situent en zone d'habitat à caractère rural sur environ 50m de profondeur à front de voirie, au-delà en zone agricole et n°396C se situe en zone agricole selon le plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz AR. du 24/07/1981.

- SOL	OUI	NON
- Droit de préemption	OUI	NON
- Site d'activité économique désaffecté;	OUI	NON
- Arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité;	OUI	NON
- Monument ou site classé;	OUI	NON
- Plan d'expropriation;	OUI	NON
- Plan de remembrement;	OUI	NON
- Permis d'Urbanisme	OUI	NON
- Permis d'urbanisation	OUI	NON
- Natura 2000	OUI	NON
- Carte archéologique	OUI	NON
- Atlas du Karst	OUI	NON
- Carte BDES	Néant	

REMARQUES PARTICULIERES : Ces observations sont faites à titre de renseignement et ne contiennent donc aucune appréciation quant à un éventuel projet sur les biens concernés.

Le(s) bien(s) pourrai(en)t être grevé(s) d'emprise en sous-sol ou servitude de ce type, il y a lieu de s'adresser aux sociétés gestionnaires (swde, ores, otan,...).

La Directrice Générale


BAUSIER A.



Le Bourgmestre


BOURDEAUD'HUY J.P.

